

[Text]

The per diem cost for my two children at the the Wingham Day Care is over \$42 a day. I do not even make minimum wage equivalent on the farm, because my husband and I have never been able to pay ourselves a cash wage. The subsidized cost of \$17 per day I now pay is comparable to what I would pay a babysitter. I feel it is far better to have the children getting the quality care that the day care provides, even though I spend over one and one-half hours a day driving them back and forth because of the distances involved, versus the custodial situation at the babysitters. She had no training and there were no planned activities such as games or crafts.

We have heard of the proposed direct grant system to replace the indirect subsidy, where the day cares would receive a fixed sum per child per day of attendance. This seems to have many drawbacks to us. It does not take into account the fixed costs of day care operation, which remain the same whether the day care is completely filled or if several children are away on vacation or sick. The averaging of attendance on a monthly basis unfairly penalizes a centre for a single low attendance day. With inflation, it would have to be renegotiated annually, causing uncertainty in the centre's operation and anxiety on the side of the parents as to whether they were going to be able to continue to send their children there once the new per diem was determined.

• 1630

The income or means testing is inevitably arbitrary. Deserving families will not meet the criteria, especially farm families who, despite the mortgage on their farm and large operating loans, are viewed by evaluation criteria as having large assets. It is also subject to fraud and expensive administrative costs.

We feel the indirect subsidy has worked well, takes into account the inflation factor and reduces expensive administrative time both in the day care and of the overseeing ministry. We fear that changing to a direct grant system will result in increased fees to parents with a corresponding decrease in access to those who are now using these facilities.

Our second recommendation is that on a country-wide scale the federal government fund one of the national farm organizations to set up and run child care labour pools—this is our term—to provide child care on an as needed basis right on the farm. These organizations have local chapters, usually county associations, which could be offered the funding to organize and run these pools. This service would operate during the busy seasons of the year for that particular area. The farm family would pay a set rate for the service. The training given

[Translation]

forcés d'augmenter leurs tarifs journaliers jusqu'à un point où les parents ne pourront plus se les permettre.

Le tarif journalier pour mes deux enfants à la garderie de Wingham est de plus de 42\$ par jour. Je ne gagne même pas l'équivalent du salaire minimum lorsque je travaille à la ferme, parce que mon mari et moi n'avons jamais réussi à nous attribuer une rémunération. Le coût—subventionné—de 17\$ par jour que je verse actuellement est analogue à ce que je paierais pour une gardienne. Je crois qu'il est de loin préférable de permettre aux enfants de profiter des services de qualité offerts par la garderie, même s'il faut que je passe plus d'une heure et demie sur la route pour les amener et les ramener. En effet, lorsque je les laisse avec une gardienne, ils n'ont aucun programme d'activités telles que des jeux ou de l'artisanat, car elle n'a pas de formation dans ce domaine.

Nous avons entendu parler de la proposition de subventions directes, qui remplacerait les subsides indirects, c'est-à-dire que les garderies recevraient une somme forfaitaire par enfant et par jour de présence. Cette solution nous semble présenter de nombreux inconvénients. Tout d'abord, elle ne tient pas compte des coûts fixes de fonctionnement de garderie, qui sont les mêmes lorsque le centre est plein ou lorsqu'un grand nombre d'enfants manquent parce qu'ils sont en vacances ou malades. Par ailleurs, l'établissement d'une moyenne mensuelle des présences pénalise injustement un centre lorsqu'il y a eu une journée de faible participation. Étant donné l'inflation, il faudrait prévoir une renégociation annuelle, laquelle crée une certaine instabilité dans le fonctionnement du centre et inquiète les parents, qui se demanderaient, chaque année, s'ils auraient les moyens de payer encore les services de garderie.

L'examen des moyens ou du revenu de la famille présente un arbitraire inévitable. Certaines familles qui devraient y avoir droit se verraient refuser l'admissibilité, notamment les familles d'exploitants agricoles dont on considère qu'elles ont un important patrimoine, en dépit de l'hypothèque sur la ferme et des prêts d'exploitation extrêmement lourds. Par ailleurs, l'examen des moyens présente des risques de fraude, ainsi que des coûts d'administration élevés.

Nous pensons que les subsides indirects ont donné de bons résultats, qu'ils tiennent compte de l'inflation et qu'ils permettent d'économiser du temps d'administration tant dans les centres que pour le ministère responsable. Nous craignons qu'en passant à un système de subventions directes, les tarifs facturés aux parents ne soient augmentés, ce qui risque de réduire de manière correspondante l'accès des familles à ces services.

En deuxième lieu, nous recommandons qu'à l'échelle du pays, le gouvernement fédéral finance l'une des associations nationales d'agriculteurs afin qu'elle fonde et qu'elle administre des collectifs de personnel de garderie—c'est l'expression que nous avons choisi d'employer—pour répondre aux besoins de garde d'enfants dans les fermes. Ces organisations ont généralement des associations de comté, en tout cas des sections locales, auxquelles on pourrait fournir le financement nécessaire à la mise sur pied et à l'administration de ces